

3.0 crédits

15.0 h + 15.0 h

| | |
|------------------------------|--|
| Enseignants: | |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés : | Cette activité vise à former les étudiants à la prise de note lors de conférences, à attirer leur attention sur les développements récents dans les domaines de la chimie, de la physique et de la science des matériaux, et à compléter leurs connaissances de ces domaines en abordant des sujets de pointe sortant du cadre du programme des cours. |
| Acquis d'apprentissage | <p>A l'issue de cet enseignement, les étudiants seront à même:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. de comprendre l'essentiel d'une conférence scientifique de haut niveau relative aux domaines de la physique, chimie ou science des matériaux; 2. de rédiger un bref rapport d'une telle conférence, et d'en discuter le contenu et les lignes de force. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Contenu : | <p>Le contenu des conférences/séminaires varie d'année en année en fonction des tendances en vigueur et de la personnalité des conférenciers invités. Ceux-ci appartiennent au monde industriel ou font partie de centres de recherches universitaires ou gouvernementaux. Une liste de conférences/séminaires sera publiée et mise régulièrement à jour par le titulaire. Les étudiants peuvent également choisir des séminaires en-dehors de ceux proposés par le titulaire du cours mais ces séminaires doivent avoir un rapport direct avec la physique, la chimie ou la science des matériaux. Dans ce cas, l'accord préalable du titulaire est requis.</p> |
| Autres infos : | <p>Ce cours doit être étalé sur les deux années de master. Les séminaires sont organisés durant les deux semestres de l'année académique. Procédure d'évaluation: Les étudiants participeront à au moins 10 séminaires par an, et en sélectionneront en tout cas 10 par année, pour lesquels ils rédigeront un rapport de 2 pages maximum et sur lequel portera l'examen. Les étudiants devront être capables de fournir des explications complémentaires concernant les figures ou les termes qu'ils auraient repris dans leurs rapports. Le dossier contenant ces rapports sera remis au titulaire du cours au plus tard le jour de l'ouverture de la session d'examens. Ce dossier sera évalué séparément quant à sa forme et à son contenu. L'examen oral consistera en une discussion sur un des séminaires choisi aléatoirement par le titulaire. Les étudiants doivent pouvoir fournir des explications détaillées relatives à la conférence correspondante, par delà les seules informations figurant dans leur rapport. Si, en raison d'une longue absence à l'étranger dans le cadre de leur travail de fin d'études, certains étudiants éprouvent des difficultés à atteindre les 10 séminaires annuels requis, ils doivent en informer le titulaire le plus rapidement possible. Le titulaire examinera la possibilité de réaliser une recherche bibliographique pour remplacer les séminaires manquants. Les étudiants seront autorisés à présenter la partie orale de l'examen uniquement s'ils ont remis leur rapport dans les temps et en conformité avec les recommandations énoncées ci-dessus.</p> |
| Cycle et année d'étude : | <p>> Master [120] : ingénieur civil en chimie et science des matériaux > Master [120] : ingénieur civil physicien</p> |
| Faculté ou entité en charge: | FYKI |